

Décharge des Tattes-de-Bogis, nous ne restons pas les bras croisés !

- Suite :

- au dépôt de la motion M2893* au Grand conseil en date du 9 janvier 2023 ;
- au dépôt de la résolution R 6* “NON aux décharges de Vesancy et des Tattes-de-Bogis” au Conseil municipal de Versoix en date du 10 février 2023;
- au rapport de minorité* ayant renvoyé au Conseil d'Etat vaudois le projet de réfection de la route de la Branvaude de décembre 2023 ;

Les Vert-e-s de Versoix, en concertation avec EcoLaVersoix, se sont réunis à plusieurs reprises depuis janvier dernier.

Ensemble, ils ont :

- rencontré des experts trans-cantonaux et trans-frontaliers des domaines concernés ;
- pris connaissance de l'argumentaire* lié au projet de décharge pour matériaux d'excavation de type A et de matériaux minéraux pollués de type B au lieu-dit «Tattes-de-Bogis».

Les Vert-e-s de Versoix :

- ont relancé les signataires de la motion M2893 sur le sujet ;
- ont pris contact avec la rapporteuse de minorité du Grand conseil vaudois et se sont rapprochés des autorités de Saucerney (Fr) ;
- renouvelleront lors du prochain Conseil municipal leur appui auprès du Conseil administratif versoisien dans ses démarches avec les autorités cantonales pour qu'une concertation ait lieu.



*retrouvez toutes les publications

